nant à l'avenir des jeunes gens déjà formés à la discipline militaire.

L'orateur a ensuite fait l'éloge de nos braves soldats engagés dans cette expédition lointaine du Tonkin. Parlant du traité de Francfort, M. Derouède a démontré combien il nous était favorable, car une des clauses établit que les deux nations doivent être traitées sur le pied d'égalité ou de réciprocité; mais il n'en est pas ainsi, car tous nos articles ont servi de type en Allemagne, et elle ne nous en fournit aucun, sinon pour nous faire une concurrence fâcheuse, en les modifiant ou en les livrant au commerce dans des conditions défavorables pour notre industrie.

Un interrupteur prétend que ce n'est pas seulement en matière commerciale que le traité de Francfort nous cause préjudice. Appelé à s'expliquer, il n'en est tenu aucun compte, M. Derouède, reprenant la parole, se trouve de nouveau arrêté par le même contradicteur qui ne donne cette fois encore, aucune raison. Il a été alors, par mesure d'ordre, expulsé de la salle, et le calme, un instant troublé s'est rétabli.

M. Derouède ayant terminé sa péroraison, deux jeunes gens de la société de gymnastique lui ont offert un superbe bouquet aux couleurs nationales, en lui débitant un petit compliment. Après quoi, un jeune élève du collège s'est avancé sur la scène et a récité très gentiment une petite pièce de vers récemment éditée par M. Paul Derouède, et qui a été très applaudie.

M. le président ayant ensuite remercié le conférencier, M. Derouède a débité, aux applaudissements de tous, une de ses dernières poésies : *Les Femmes de France*, où le souffle patriotique éclate à chacune des paroles de l'auteur.

La *Musique des Vingt*, qui au commencement et à la fin de la séance s'est fait entendre, a droit aussi à des remerciments.

Saint-Omer.—Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, un garçon de 13 ans, fils de M. Bernardi, sculpteur, a été mordu à la lèvre par un insecte venimeux, une araignée, croit-on. — Réveillé par la vive douleur que lui avait occasionnée la piqure de l'insecte, il ne prit pas garde immédiatement à cet incident, et le matin, sa lèvre était considérablement gonflée et tuméfiée. — Les parents firent venir le médecin qui déclara que cette piqure était charbonneuse. — On s'empressa de cautériser la plaie, mais les soins furent vains, le pauvre enfant expira quelques jours après au milieu d'affreuses et intolérables douleurs, laissant sa famille désolée et consternée par une mort aussi terrible qu'imprévue.

Boulogne-sur-Mer. — M. Paul Derouède fera lundi prochain une conférence au théâtre.

— Ce matin, vers quatre heures, le nommé Louis Rogeré, âge de 19 ans, journalier, demeurant rue du Moulin à vapeur, se trouvant dans un état complet d'ébriété, est tombé accidentellement dans le bassin. Il fut heureusement aperçu par MM. Cauchy et Debove, préposés de douane, qui s'empressèrent de l'en retirer, de sorte qu'il pût sans trop de mal regagner son domicile.

Etat-civil de Roubaix. — NAISSANCES du 20 mars. — Emile Goeman, rue Watt, cour Six, 19 — Jeanne Deconninck, chemin de la Makellerie, maisons Cordonnier, 38. — François Scherpereel, rue de la Chaussée, 20. — Pierre Berteyn, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 2. — Marie Coucke, rue des Filatures, 45. — Julie Duyck, rue de Soubise, cour Saint-Pierre 9. — Arthur Lepers, rue Decrême, rue Cormoran, 5. — Mathilde Spel, ruelle du Ballon, maisons Foveau, 32.

DÉCÈS DU 20 MARS. — Angélique Bargibant, 41 ans, ménagère, rue du Tilleul, Grande-Cité, 71. — Georges Pruvost, 1 an 7 mois, rue Beauregard, 47. — François Soleau, 1 an 7 mois, Grande-Cité du Pile, 128. — Lucie Pessé, 21 ans, piquirière, rue du Grand-Chemin, cour Coqu, 9. — Zulma Demaeght, 4 ans, rue du Vallon, cour Ladsous, 2. — Jean Desmettre, 6 ans, rue de la Banque. — Jeanne Detournay, 1 an 5 mois, rue Latine, 31. — Jules Dubus, 27 ans, appréteur, rue de Lille, 207. — Alfred Collet, 3 mois, rue du Coq-Français, 64. — Marguerite Lerouge, 8 ans, rue du Parc, 43.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 20 mars. — Joseph Spsbrouck, Chemin des Mottes. — Jules Baert, au Clinquet. — Germaine Brouck, aux Phalempins. — Emile Speder, pont de Neuville. — Clara Brunelle, Blanc-Seau. — Marguerite Decubre, aux Trois-Pierres. — Césarine Noppe, à la Croix-Rouge. — Georges Choquet, rue Saint-Roch. — Clotilde Testelin, rue du Haze.

Décès du 20 mars. — Gustave Lambray, 10 jours, sentier du Beau-Laurier.

Etat-civil de Leers. — NAISSANCES du 15 AU 20 MARS. — Zoé Desfontaine, Gibraltar. — Clémence Derache, Trieu-de-Leers. — Hélène Deldalle, Vieux-Bureau. — Arsène-Jean-Baptiste-Joseph Salembier, Nouveau-Jeu. — Louis-Joseph Malfait, Gibraltar.

Décès du 15 au 20 mars. — Louis-Joseph Bottu, 83 ans, ancien tisserand, Vert-Buisson. — Louis-Joseph Malfait, 32 ans, tisserand, Gibraltar.

MARIAGES. — Néant.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacré-Cœur, le mercredi 26 mars 1884, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Albert-Amédée ALLART, époux de Dame Augustine ROUSSEAU, décédé à Roubaix le 26 mars 1883, à l'âge de 70 ans, administré des sacrements de notre mère la Sainte Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

BELGIQUE

Bruxelles.—*A la Chambre.*—Hier, la Chambre abordait la discussion du budget de la guerre.

40,684,300 francs par an !

Quarante-neuf millions six cent quatre-vingt-quatre mille trois cents francs dépensés annuellement pour l'armée dans un pays obligé à la neutralité !

La section centrale veut rogner 1,308,900 francs de cet énorme budget ; le gouvernement s'y oppose : vous verrez que la majorité fera encore ce que M. Frère ordonnera.

M. Woeste a vivement critiqué l'examen imposé aux miliciens. Il n'a pour but, a dit l'orateur, que de ridiculiser nos soldats ! C'est vrai, surtout quand le ministre de la guerre communique à la *Chronique* et à la *Gazette* les réponses des miliciens pour en faire des gorges chaudes.

L'orateur a ensuite interpellé le gouvernement au sujet du projet de réserve. M. Gratry n'a rien répondu, M. Frère non plus.

M. Willequet a critiqué les casernes, les unes trop belles et trop coûteuses, a-t-il dit, les autres trop mal entretenues. C'est toujours le même système, on gaspille d'un coté et l'on se trouve à court d'argent pour faire d'un autre des travaux de première nécessité.

M. de Decker a plaidé l'organisation d'une armée de volontaires et la suppression du tirage au sort. Voilà la vraie réforme qu'il nous faudrait ! Au lieu de pauvres ouvriers forcés de quitter leurs familles pour aller à contre-cœur promener un fusil au champ de manœuvre et balayer les cours d'une caserne, on ne verrait plus à l'armée que des gens heureux de leur sort, parce qu'ils l'auraient choisi.

Mais n'espérons pas cela du gouvernement libéral ! Ce qu'il veut, c'est augmenter tous les ans le contingent et les dépenses, gaspiller des millions en forteresses sur la Meuse et en fortifications autour d'Anvers, organiser la réserve, en un mot, faire de la Belgique une immense caserne.

Heureusement, on sait le moyen de l'arrêter dans cette voie.

M. Gratry a essayé de répondre a quelques-unes des critiques; mais il n'a pas pu s'en tirer, M. Frère a dû venir à son secours. A deux, ils n'en sont pas sortis davantage.

— Le 61e tirage pour le remboursable de l'emprunt contracté en 1874 par la ville de Bruxelles a eu lieu le jeudi 20 mars. Voici les numéros primés :

Numéro 73,567 remboursable par 100,000 francs.

N° 603,476 par 10,000 fr.

Nos 287,632 — 449,004 — 718,966 chacun par 1,000 fr.

Nos 11,363 — 270,896 — 347,423 — 488,968 — 670,177 — 708,681 chacun par 500 francs.

Nos 38,417 — 63,377 — 280,735 — 324,200 — 325,041 — 377,341 — 492,478 — 582,042 — 589,071 589,354 — 617,391 — 737,435 chacun par 250 francs.

Affaire Bernard. — M. le conseiller Desmons, rapporteur, aidé par son collègue, M. le conseiller De Roissart, a terminé, à l'audience de mercredi, la lecture de son rapport sur la procédure suivie contre l'ex-chanoine Léon Bernard. Jeudi, à l'ouverture de l'audience, M. l'avocat général Georges De Rongé, a commencé son réquisitoire.

Gand. — La *Flandre libérale* publie la note suivante :

« Plusieurs journaux font de longs récits au sujet de M. le capitaine J..., exclu du *Club*, pour les faits que l'on sait. Nous nous sommes abstenu de tout détail sur cette affaire et nous nous en abstiendrons encore, d'autant plus que M. le capitaine J... est en ce moment déféré à un conseil d'enquête, qui statuera prochainement sur ses actes. Nous nous bornons à prévenir nos lecteurs que les récits que l'on colporte et que l'on imprime à ce sujet sont pleins d'erreurs et d'inexactitudes sur des points essentiels. »

BEAUX-ARTS

L'exposition nationale des ouvrages des artistes vivants pour l'année 1886 aura lieu au palais des Champs-Elysées, du 1er mai au 15 juin.

Elle sera ouverte aux œuvres des artistes français et étrangers.

Sont exclus : les ouvrages ayant figuré à Paris, aux expositions annuelles, antérieures à celle de 1878, aux expositions universelles et à l'exposition nationale de 1883 ; les copies, même celles qui reproduiraient un ouvrage dans un genre différent, sont également exclues.

Le nombre des ouvrages que pourra admettre le jury, est limité au maximum à :

750 pour la première section, dont 600 tableaux et 150 dessins, aquarelles, etc.;

300 pour la section de sculpture ;

40 pour la section d'architecture ;

100 pour la section de gravure

Tous les ouvrages devront être déposés et enregistrés du 5 au 15 avril, de dix heures à six heures, au palais des Champs-Elysées.

L'admission de tous les ouvrages, sans exception, sera prononcée par le jury composé, par parties égales, de membres de l'Académie des Beaux-Arts et de membres nommés par le ministre. Feront en outre partie du jury comme membres de droit : le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, le directeur des musées nationaux, le conservateur du musée national du Luxembourg, les directeurs honoraires des beaux-arts. Font également partie de droit de la première section : le conservateur des peintures et le conservateur des dessins du musée national du Louvre ; de la deuxième : le conservateur de la sculpture moderne au même musée ; de la troisième : le directeur des bâtiments civils ; de la quatrième : le conservateur du cabinet des estampes à la Bibliothèque nationale.

Le ministre sera président du jury, le directeur des beaux-arts vice-président et le chef du bureau des musées et expositions, secrétaire ; mais chacune des sections élira son président, son vice-président et son secrétaire.

Le placement des ouvrages sera fait par l'administration.

FAITS DIVERS

L'explosion du boulevard Bonne-Nouvelle. — Hier après-midi, les recherches ont été poursuivies dans les caves de l'immeuble éprouvé par la catastrophe. M. Girard, chef du laboratoire municipal, a constaté que les murs sont tellement saturés de pétrole et d'essence que, quand on détache des plâtras et qu'on y met le feu, ils s'enflamment comme des mèches.

Vivement préoccupés de la question des appareils d'éclairage à employer afin de descendre sans danger dans les caves où résident des fuites ou des émanations délétères, le gouvernement et le préfet de police ont déclaré qu'une commission, à la tête de laquelle seraient placés M. Girard, chef du laboratoire municipal, et Couston, colonel des sapeurs-pompiers, allait se réunir d'urgence. Cette commission aura à examiner, parmi les systèmes d'éclairage électrique, celui qui présente les meilleures conditions de fonctionnement.

On a de meilleures nouvelles de MM. Brissaud, commissaire de police, et Grillières, officier de paix, tous deux blessés dans l'explosion. La nuit a été moins agitée, mais ils souffrent toujours horriblement de leurs brûlures. Leur guérison sera longue, celle de M. Brissaud surtout, qui est grièvement blessé à la mâchoire. L'état des autres blessés, en traitement dans les hôpitaux et à leur domicile, est aussi satisfaisant que possible.

La liberté de conscience à l'Hôpital. — Une pauvre femme, marchande des quatre saisons, demeurant rue des Gravilliers, se rendait mardi à Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, et demandait à M. l'abbé Kœnig, 2e vicaire, de vouloir bien se rendre au plus vite à l'hôpital Trousseau, où sa fille, qui doit faire sa première communion prochainement, était entrée à la suite d'une fièvre typhoïde.

M. l'abbé Kœnig va aussitôt à l'hôpital Trousseau. Là, le concierge et les surveillants le laissent entrer sans difficulté, et il se dirige vers la salle Blace, où se trouvait l'enfant. Mais, dans l'escalier, M. l'abbé Kœnig rencontre le directeur de l'hôpital, M. Emile Toussart, qui se précipite au-devant de lui et lui demande violemment qui l'a laissé pénétrer dans l'établissement.

M. l'abbé Kœnig répond que ce sont le concierge et les surveillants. M. Toussart se répand alors en invectives contre les employés, et spécialement contre le concierge. Puis il demande une explication à M. l'abbé Kœnig, qui, voyant son état de surexcitation, prend le parti de se retirer.

Voilà où en est la liberté des catholiques dans les hôpitaux ?

Mésaventures du citoyen Bradlaugh. — Le citoyen Bradlaugh, écarté du Parlement anglais, continue à exercer son éloquence dans les réunions publiques. Il vient de rencontrer à Bridgewater une mésaventure dont il se souviendra. Il avait annoncé une conférence sur les « pension perpétuelles » accordées par l'Etat à certaines familles. M. Bradlaug est l'ennemi de toutes les pensions, qu'elles soient « perpétuelles » ou royales. Mais sur ce terrain il a des adversaires, lesquels se trouvaient dans la salle où devait avoir lieu la conférence. M. Bradlaugh allait entamer sa conférence lorsqu'une véritable grêle d'œufs et de fruits pourris est venue s'abattre sur sa tête et mettre ses vêtements dans un état difficile à décrire.

Au même moment, d'autres « gentlemen » étouffaient la voix du député de Northampton en tirant des pétards au pied de la plate-forme où il avait pris place.

M. Bradlaugh a dû quitter la place.

Conseils pratiques. — Un journal américain donnait récemment à ses correspondants une série de conseils pratiques. Les voici :

I. — Quoi que vous vouliez adresser à un journal, faite vite et envoyer de même. Ce qui est nouveau quand vous l'apprenez, ne le sera plus si vous perdez une heure.

II. — Soyez bref, vous épargnerez le temps du lecteur et quelquefois le vôtre. Ayez pour devise des choses et non des mots ; des faits plus que des réflexions.

III. — Soyez clair, écrivez lisiblement. Soignez surtout les noms propres et les chiffres. Ne mettez pas *hier* ou *aujourd'hui* : mettez le jour ou, mieux, la date.

IV.— Multipliez les alinéas, vous ferez le bonheur du metteur en pages. Faites vos phrases courtes, vous ferez celui du lecteur. Mettez plus de points que de virgules; mais n'oubliez ni les uns ni les autres.

V.— Ne surchargez jamais ni un mot ni un nombre. Raturez et écrivez plus loin, ou au-dessus, le mot douteux.

VI.— *Essentiel.*— N'écrivez jamais, que sur un côté de la page.

Cent lignes écrites sur le *recto*, séparées en vingt parties et remises à vingt ouvriers, se composent en sept minutes. Cent lignes écrites sur le *verso* et *recto* ne peuvent plus être confiées qu'à un seul compositeur, et demandent plus de deux heures.

VII. — Une page qui exige plus de deux heures de composition court risque d'arriver trop tard pour l'heure du tirage et d'être renvoyée au lendemain.

VIII. — Ce qu'on remet à demain est exposé à n'être jamais. A chaque jour suffit sa peine, et *hier* a toujours tort devant *aujourd'hui*.

IX. — Quoi que vous écriviez, signez. Mettez votre nom, mettez votre adresse. N'ayez point d'inquiétudes ; un journal est un confesseur ; il manquerait au devoir professionnel si, quand vous vous confiez à lui, il vous citait sans votre volonté formelle. Mais il ne peut tirer aucun parti d'une assertion qui n'a pas d'auteur.

Ils sont excellents en somme ces conseils et peuvent servir en tout pays.

MAISON THIÉRY AINÉ ET Cie

26 et 28, place du Théâtre, Lille:

Dimanche prochain et jours suivants, Mise en vente et Exposition générale des Nouveautés d'été en draperies nouvelles pour vêtements sur mesure et confectionnés à la dernière mode.

Nous engageons les acheteurs soucieux de leurs intérêts, à visiter cette Exposition, et à se renseigner sur les prix et genres, afin de juger des avantages sérieux et réels que nous offrons, comme prix et qualité, comme coupe et façon.

En raison de notre chiffre d'affaires, nos assortiments sont certainement le double que dans toute autre maison ; aussi défions-nous toute concurrence.

Bon marché. — Loyauté. — Probité.

10768

TRIBUNAUX

Les infirmières laïques.

Léontine Eymard et Marie Godfroy, les infirmières de l'hôpital Laënnec, prévenues d'homicide par imprudence sur la personne de Louise-Eugénie Lepron, ont été acquittées hier.

Voici les principaux considérants du jugement : « L'organisation défectueuse du service des médicaments à l'hôpital Laënnec pouvait facilement amener des confusions ; le soin du dosage de ces médicaments généralement préparés par grandes quantités à la fois, était abusivement laissé à des filles de services n'offrant pas toujours des garanties suffisantes d'âge, d'expérience et de soin... »

Voilà donc le service, l'organisation des hôpitaux condamné par les tribunaux.

Un faux témoignage

La chambre des appels de police correctionnelle a confirmé hier le jugement de la 9e chambre du tribunal qui a condamné le sieur Morin, pour faux témoignage au préjudice de Mme Clovis Hugues, à deux ans de prison, 50 fr. d'amende, 2,000 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans onze journaux.

Morin, qui était appelant, a fait défaut.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

L'interpellation de M. de Lanessan

Paris, 21 mars.

Le *Rappel* croit que l'interpellation de M. de Lanessan sur la question de Madagascar occupera une séance au moins. Outre l'interpellateur et le ministre des affaires étrangères, on annonce l'intervention de MM. Dureau de Vaulcomte, Alype et Périn. La droite doit également prendre part au débat.

Un revenant

Paris 21 mars.

On lit dans le *Figaro* :

« Si nous en croyons certains renseignements qui nous parviennent, M. Bendist, le député de Baugé, disparu depuis plusieurs semaines, serait revenu à Paris hier ou avant-hier.

» C'est à Lisbonne qu'il serait allé. Il arriva en Portugal vers le 6 ou le 7 mars sur un paquebot anglais venant de Bordeaux, et dont la traversée, assez pénible, avait duré cinq jours. Il paraît que M. Benoist, si c'est lui, s'était fait inscrire au Grand-Hôtel Central de Lisbonne sous le nom de A. Breton: Il se disait des environs de Tours et de Saumur, parlait, en homme bien informé, des notabilités républicaines et de nombreux députés. Il disait habiter à Paris aux environs du parc Monceau. Or, le député de Baugé demeure, 108, avenue Wagram.

» MM. Breton ou Benoist, comme on voudra, qui avait apporté son fusil, s'informait s'il y avait des chasses dans le pays. Il était porteur d'une somme de 20.000 francs en or français.

» Quoique ne connaissant personne en Portugal, et ne parlant pas la langue du pays, il disait aux voyageurs du Grand-Hôtel Central qu'il avait l'intention de séjourner en Portugal jusqu'au mois de novembre.

» Le 15, après la lecture d'un article d'un journal de Paris répondant à l'écho du *Figaro*, annonçant la disparition de M. Benoist, M. Breton prétendit avoir reçu une dépêche l'informant de la maladie de sa mère, et il prit l'express pour Paris.

» Tous les voyageurs du Grand-Hôtel, toutes les personnes qui ont parlé à M. Breton à Lisbonne, sont convaincus que c'était bien M. Benoist, le député disparu. »

Une chute de Mgr Rivet

Paris, 21 mars.

Hier, en descendant les marches de son palais épiscopal, Mgr Rivet, évêque de Dijon, a perdu subitement l'équilibre. Il s'est fait, en tombant, des lésions internes qui, vu son grand âge, sont à redouter.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL).

Obsèques des victimes de la catastrophe de la rue Saint-Denis

Paris, 21 mars.

Aujourd'hui, ont eu lieu les obsèques des victimes de l'explosion de la rue Saint-Denis.

On remarquait parmi les assistants M. Waldeck-Rousseau, des sénateurs et députés de la Seine, le gouverneur et les généraux de l'armée de Paris, des magistrats, le conseil municipal, le préfet de police et leurs employés, les maires, des délégations des pompiers, des gardiens de la paix et de l'armée de Paris.

M. Grévy était représenté par un officier d'ordonnance. La foule était très émue.

Au cimetière Montparnasse, le préfet de police et le colonel des pompiers ont loué le devouement de ces victimes du devoir dont la mort a eu pour résultat d'avertir du danger et de sauver tout un quartier.

Egypte et Soudan

Londres, 21 mars.

Le *Daily News* reçoit du Caire un avis confirmant le bruit que des tribus hostiles cernent Khartoum. On croit que la ville pourrait être sauvée avec le concours des troupes anglaises.

Le *Standard* publie une dépêche de Souakim disant qu'un détachement de hussards est parti pour capturer un convoi de 40 chameaux provenant de Tokar pour Osman-Digma. Le général Stewart fera une reconnaissance pour seconder l'opération.

Le *Times* conseille de supprimer l'armée égyptienne pour alléger les charges de l'Egypte; cette armée est inutile puisque l'Angleterre protège le pays.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL

Séance du vendredi 21 mars 1884

Présidence de M. BRISSON, président.

Les Coulors

La commission des sucres a entendu les délégués des sociétés d'agriculture et des comités agricoles de plusieurs départements. Ils se sont prononcés pour l'élévation de la surtaxe de 3 à 7 fr. Ils estiment qu'avant d'imposer la betterave, il serait préférable d'établir un impôt sur le jus.

On vient de distribuer le *Livre-Jaune* relatif à Madagascar. Il comprend 103 pages et compte 48 documents qui vont du 8 décembre 1882 au 15 décembre 1883.

Un tir A l'arc au but, aura lieu, le jour de Pâques, 13 avril, chez M. J.-Bte Florin, à l'estaminet de l'*Aigle d'Or*, Grande-Rue (près le Calvaire).

L'inscription commencera à 7 heures et finira à 5.

Il y aura 300 fr. de prix.

PROGRAMME DES THÉATRES

Théâtre des Boulevards. — Dimanche, 23 mars, à 7 h. 1/2. Représentation extraordinaire, avec le concours de M. Jahn, ténor d'opérette.

Jeanne de Flandre, ou Lille en 1220, grand drame historique en 4 actes, du théâtre de l'Ambigu, par MM. Fontan et Herbin. — Costumes et armures de l'époque.

Distribution.— MM. Deschamps, Baudoin. — Germain, sire Raoul, chevalier flamand — Fouat, Louis VIII, roi de France.— L. Couvreur, Pierre de Lacy ; St-Yves, le chevalier de Ruysdale ; H. Couvreur, sire Hubert de Courtrai, chevaliers flamands. — Pastelot, le comte Villarcy. — Florent, le baron d'Henin. — Mutrand, un héraut d'armes.— Malteau, Burg, spadassin.— Gustave, un page. — Mmes Philis, Jeanne de Flandre, fille aînée de Baudouin.— Lemay, Marguerite, sœur cadette de Jeanne. — Couvreur, une suivante. — Seigneurs, dames de la cour, soldats.

Les *Mousquetaires au Couvent*, opéra-comique en trois actes, par MM. Paul Ferrier et Jules Prével. Musique de M. Louis Varney.

Distribution: MM. Bettini, Brissac. — Malteau, Gontran. — L. Couvreur, Bridaine. — H. Couvreur, le Gouverneur. — St-Yves, Rigobert. — Germain, Pichard. — Fouat, Langlois. — Florent, Farin. — Oscar, 1er Moine. — Carré, 2e Moine. — Auguste, un Mousquetaire. — MMmes Roger, Simone. — Detaille, Marie. — Deschamps, Louise. — Philis, la Supérieure. — Lemay, sœur Opportune. — Marie, Jacqueline. — Florent, Jeanneton.—Couvreur, Claudine. — Michaux, Margot. — Chevrier, Agathe. — Mousquetaires, Paysans, Pensionnaires, Paysannes.

Hippodrome Roubaisien.— Dimanche, 23 mars, à 7 h. 1/2.— Une seule représentation extraordinaire.

Le Supplice d'une femme, comédie dramatique en trois actes, de M. E. de Girardin.

Les Ouvriers, drame en un acte de Manuel.

La Date fatale, comédie comique en un acte, de Quatrelles.

La Souris, comédie comique.

Grand-Théâtre de Lille. — Dimanche 23 mars. — En matinée musicale. — Représentation gratuite. — Rideau à 10 heures. — *Kléber*, drame historique et patriotique en 5 actes et 8 tableaux, de MM. Gaston Marot et Edouard Philippe.

Les obligations de la Compagnie Générale Transatlantique ne sont pas seulement recherchées comme un placement nouveau ; elles donnent lieu également à de nombreuses opérations d'arbitrage contre des valeurs déjà classées, mais donnant un revenu moins élevé et offrant moins de garanties.

L'activité du marché de la Bourse l'indique. On traite actuellement entre 460 et 462 francs. La hausse est encore à prévoir, par suite de la mise en chantiers de quatre grands paquebots de 150 mètres de longueur, qui viendront augmenter le gage des obligataires. Ces paquebots sont *la Champagne, la Bourgogne, la Touraine* et *la Flandre*. Deux se construisent aux ateliers si renommés des Forges et Chantiers de la Méditerranée, et deux aux ateliers de Penhoët-Saint-Nazaire, qui sont la propriété de la Compagnie Trantsatlantique. 20654

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.

Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorragies utérines et intestinales*, les *Pertes*, la *Dyssenterie*, etc.

Paris, 378, rue Saint-Honoré.

CONFÉRENCES & RETRAITE

DU R. P. MONSABRÉ

A Notre-Dame de Paris, pendant le Carême de 1884

Seule publication périodique « in extenso » autorisée

Dans le supplément hebdomadaire de l'ANNÉE DOMINICAINE

Neuf livraisons.—25 c. la livraison

Abonnement aux 12 discours ou neuf livraisons

Paris et départements : Prix . . 1 50

Union postale : Prix 1 80

Envoyer mandat ou timbres-poste à M. le secrétaire de rédaction, bureaux de l'*Année Dominicaine*, 19, rue du Cherche-Midi, Paris.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Déclarations de faillites

Paris. — Dame Duriez, née Beaufils, couturière, rue Halévy, 8. — J.-C.: M. Guillotin.

Douai. — Anatole Bertiaux, marchand d'étoffes. — Jug. du 5 mars — S : M. Bossus.

Lyon. — Barthélemy Roux, tailleur, rue de l'Hôtel-de-Ville, 88. — Jug. du 15 mars. — S.: M. Canavy.

SOCIÉTÉS

Formations de sociétés

Paris. — Formation de la société en nom collectif Ferriol et Cie (confections pour dames), r. Botzaris, 2. — Durée illimitée. — Acte du 29 fév. — L.

Paris. — Formation de la société en nom collectif Blanc-Gonnet et Cie, tailleurs, rue des Pyramides, 19. — Durée, 10 ans. — Cap., 80,300 fr. — Acte du même jour. — J. g. d'A.

Paris. — Formation de la société en commandite Bloch, Bridou et Cie (confections pour hommes, jeunes gens et enfants, maison Ad. Godchau), r. de Rivoli, 75. — Durée, 10 ans. — Cap., 200,000 fr. dont 80,000 fr., en commandite. — Acte du 31 janv. — J. g. d'A.

Marseille. — Formation de la société en nom collectif Orengo et Guasco (vêtements confectionnés), cours Belzunce, 33. — Durée, 6 ans. — Cap., 28,875 fr. 45. — Acte du 23 janv.

Toulouse. — Formation de la société en nom collectif Delhom frères, tailleurs. — Durée, 10 ans, — Cap., 10,000 fr. — Acte du 1er fév.

Nancy. — Formation de la société en nom collectif Fribourg et Théodore (draperies, rouenneries, nouveautés). — Durée, 8 ans. — Cap., 500,000 fr. — Acte du 31 janvier.

Nancy. — Formation de la société en nom collectif Mirthil Zivy et Germain (bonneterie et lainages), r. des Fabriques, 8. — Durée, 10 ans. — Cap. 12,000 fr. — Acte du 18 fév.

Dissolutions de sociétés.

Auxerre. — Dissolution, à partir du 16 janv., de la société Leprêtre et Cie (tissus en gros et nouveautés). — Acte du même jour.

Castres. — Dissolution, à partir du 14 fév., de la société Goure et Culié, tailleurs. — Liquid., MM. Goure et Maffre, comptable. — Acte du 8 fév.

Modifications de sociétés

Paris. — Modification de la société en commandite Alfred Cahen et Cie (expl. de la maison de confection et d'habillement, « Au Grand Saint-Denis », boul. Saint-Denis, 19, et rue Saint-Denis, 252), devenue en nom collectif Alfred et Fernand Cahen. — Durée : maintenue jusqu'au 1er janv. 1895 — Cap., 543,561 fr. 60 c. — Acte du 28 janv. 1884. — D.

Paris. — Modification par suite du décès de M. Blay, de la société en nom collectif Blay, Laffite et Cie, tailleurs, r. St-Lazare, 22, devenue en commandite Chaubet et Cie. — Acte du 19 janv. — G. P.

Toulouse. — Modification de la société Mortera, Carrié et Blanche, tailleurs, dissoute à l'égard de M. Carrié qui se retire et se continuant sous la raison Mortera et Blache. — Acte du 21 janv.

Prorogations de sociétés

Roubaix. — Prorogation au 31 déc. 1889, de la société L. Spel et A. Malézieux (tissus, articles de Roubaix et autres), r. de l'Alma, 25. — Acte du 29 déc.

Amiens. — Prorogation au 1er janv. 1877, de la société Andrieux père et fils (toiles de l'icardie et articles d'Amiens). — Acte du 9 janv.

Reims. — Prorogation au 24 juin 1890, de la société A. Bauclet et L. Nocton, commiss. en tissus. — Acte du 15 janv.

Bordeaux. — Prorogation au 31 déc. 1888 de la société Illia et Massieu (habillements confectionnés : « A la Ville de Paris »), r. Saint-Remi, 71, et galerie Bordelaise. — Cap., 20,000 fr. — Acte du 31 janv.

COMMERCE

DRAPERIES

Elbeuf, le 17 mars 1884.

SORTIES du 1er au 6 mars 1884.

1.766 balles ou caisses pesant. . . . 124,954 k.

ENTRÉES

263 balles ou caisses pesant. . . . 19.039 k.

Balance entre les entrées et les sorties. 105.915 k.

Charbons

654 tonnes charbons anglais.
801 » » français.
291 » » belges.

en tout 1.756 tonnes.

Laines

922 balles pesant ensemble 271.173 k.

LAINES

Dunkerque, 20 mars.

Notre première vente publique de laines de Buenos-Ayres et de Montevideo se composait de 661 balles qui ont obtenu les prix suivants d'après mérite et qualité.

Laines de Montevideo

Mérinos. . .	1 fr. 92 1/2 à 2 fr. 10 le kilog.	
Prima . . .	1 » 82 1/2 à 1 » 92 1/2	»
Secunda . .	1 » 87 1/2 à 1 » 95	»
Morceaux . .	1 » 22 1/2 à 1 » 25	»

Laines de Buenos-Ayres

Prima	Retiré.	
Agneaux	1 fr. 50 à 1 fr. 55 le kilog.	
Morceaux et ventres.	0 » 90	»

A ces prix il faut ajouter un pour cent pour frais de vente à la charge des acheteurs, le tout payable au comptant sans escompte.

Les enchères se sont faites avec animation en présence de nombreux acheteurs de Reims, Fourmies, St-Quentin, Roubaix, Tourcoing, Verviers et Elbeuf, et les prix obtenus prouvent d'une manière certaine, que la création de ventes publiques régulières des laines de La Plata à Dunkerque ne peut plus être mise en doute.

THE BETHAMMER,
Courtier-juré, expert en laines.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du vendredi 21 mars 1884

Huile de colza. — Tendance soutenue.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Disponible	72 25	72 50
Avril	72 75	72 50
4 de mai	73 —	73 25
4 derniers	74 25	74 75

Huile de lin

Disponible	53 25	53 25
Avril	53 75	54 —
4 de mai	56 —	56 —
4 derniers	57 —	56 50

Spiritueux. — Tendance lourde.

Disponible	42 25	42 —
Avril	42 75	42 50
4 de mai	44 50	44 —
4 derniers	45 50	45 25

Stock : 18,375

Farines 9 marques. — Tendance calme

Disponible	48 90	48 90
Avril	49 40	49 40
Mai-juin	50 25	50 40
4 de mai	50 80	51 05
Marque Corbeil	55 —	55 —

Circulation : 5,700

Blés. — Tendance calme.

Disponible	22 80	22 80
Avril	22 90	22 90
Mai-juin	23 50	23 60
4 de mai	23 90	24 —

Seigles. — Tendance ferme

Disponible	16 —	16 25
Avril	16 —	16 25
Mai-juin	16 25	16 60
4 de mai	16 75	16 75

Temps : Variable.

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 20 mars.

Colza. — Il n'a pas été établi de cote aujourd'hui.

Le disponible et le courant du mois se cèdent à 73 fr.

Le livrable en avril, offert à 72 50, n'a d'acheteurs qu'à 72 25.

Mai et juin sont cotés sans affaires de 73 à 72 25.

On fait des 4 mois de mai à 73 fr.

Les 4 derniers mois, demandés à 74 25, sont tenus à 74 50.

Coto établie à 12 h. 1/2 :

Disponible...	72	Mai et juin..	72 75 73 ..
Mars.	72	4 de mai	73 .. .. ..
Avril.....	72 50 72 25	4 derniers...	74 25 74 50

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Lins. — Pas de cote.

Disponible...	53 25 53 ..	Mai et juin..	55 .. .. ..
Mars.....	53 25 53 ..	4 de mai.....	56 .. .. ..
Avril.....	54 .. 53 50	4 derniers ..	57 .. 55 ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Pétroles.—Cours aux 100 kilos.— Disp 51 .. à 52 .. — Livrable 51 .. à 52 .. — Essence de 700 à 710°, disp. 51 .. à 55.. — Idem livrable, 54 .. à 55 .. — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 41 .. à . Livrable, 41 .. à ...

Luciline prise à Paris, ou à Rouen.

Disponible.